

**REGLEMENT COMPLET**  
**JEU**  
**« VIBRONS FOOT ENSEMBLE »**

**Article 1 : Organisation**

**1.1. Société Organisatrice**

La Société Mondelez France SAS, Société par Actions Simplifiée au capital de 13 394 624 euros, enregistrée sous le numéro 808 234 801 RCS Nanterre, dont le siège social se trouve 6 avenue Réaumur - 92 140 CLAMART (Ci-après la « Société Organisatrice ») organise un jeu intitulé « VIBRONS FOOT ENSEMBLE » (Ci-après le « Jeu »).

**1.2. Sociétés prestataires**

La société Tessi est une société prestataire. Elle est en charge du dépôt du règlement auprès de l'huissier de justice Maître TRICOU avant le début du jeu ou au plus tard jusqu'à la date de fin du jeu et de l'envoi des dotations aux gagnants. La société Sogec intervient dans le cadre de l'attribution des dotations et est en charge de réaliser le tirage au sort et des instants gagnants. La société Services Marketing Diversifiés, prise en sa division Publicis K1, est également une société prestataire en charge de la réalisation technique et créative du Jeu.

**Article 2 : Supports du Jeu**

Le Jeu se déroulera du **06/05/2024 au 24/06/2024 inclus** et sera annoncé sur :

- Publicité sur les lieux de Vente dans les magasins participants
- Le site Ma Vie en Couleurs : <http://www.vibronsensemble.fr>

**Article 3 : Conditions de participation**

Le Jeu est ouvert à toute personne physique majeure (à la date de participation au Jeu) à l'exclusion impérative des personnes mineures, résidant en France métropolitaine, Corse Comprise, ET/OU DROM COM, à l'exclusion des membres du personnel de la Société Organisatrice, des points de vente et de leurs familles respectives, ainsi que toute entité ayant participé directement ou indirectement à la conception, l'organisation, la réalisation ET/OU la gestion du Jeu.

Toute participation au Jeu implique l'acceptation expresse et sans réserve du présent règlement, en toutes ses stipulations, des règles de déontologie en vigueur sur Internet (netiquette, charte de bonne conduite etc...), ainsi que des lois et règlements en vigueur en France. La participation au Jeu est strictement nominative et le participant ne peut en aucun cas jouer sous un pseudonyme.

Toute participation non conforme aux caractéristiques énoncées ci-dessus ne sera pas prise en compte.

**Article 4 : Dotations**

**4.1 : Définition des dotations**

A gagner du 06/05/2024 au 24/06/2024 inclus : 553 dotations. Une seule dotation pourra être remportée par gagnant (même nom, même adresse mail).

- 5 rétroprojecteurs d'une valeur unitaire approximative de 229€.
- 18 box foot dématérialisées d'une valeur unitaire approximative de 99,90€.
- 4 sweats FFF d'une valeur unitaire approximative de 60€
- 190 maillots FFF d'une valeur unitaire approximative de 50€
- 5 sacs de sport d'une valeur unitaire approximative de 28,08€
- 13 ballons FFF d'une valeur unitaire approximative de 22€
- 300 casquettes FFF d'une valeur unitaire approximative de 18€
- 5 écharpes FFF d'une valeur unitaire approximative de 18€
- 13 gourdes FFF d'une valeur unitaire approximative de 12€

Les dotations à gagner lors de « l'instant gagnant » sont les 553 dotations décrites ci-dessus. Les gagnants seront informés de leur gain immédiatement sur le Site du Jeu et recevront en plus de cette information, un email de confirmation leur indiquant que leur(s) preuve(s) d'achat est en cours de vérification.

La/les preuve(s) d'achat envoyée(s) par le participant sera contrôlée afin de vérifier l'ensemble des informations demandées pour la participation. Après validation de leur preuve d'achat, ils recevront alors, dans un délai de 10 (dix) jours ouvrés, un mail leur confirmant leur gain. Ils recevront leurs dotations, par courrier envoyé à l'adresse indiquée lors de l'étape d'inscription au jeu sur le site MVEC dans un délai approximatif de 6 à 8 semaines sous réserve que l'adresse postale renseignée soit à jour et valable.

Tous les participants seront automatiquement inscrits au tirage au sort à la suite de leur participation au jeu. Les participants auront la possibilité de remporter l'une des deux dotations additionnelles suivantes valable pour une seule personne majeure et son accompagnant (attribuée en fonction de leur rang de tirage au sort – aucune demande de modification ne sera acceptée) :

- 2 entraînements à Clairefontaine avec les Bleus.

Ces dotations incluent le transport depuis la résidence principale du gagnant jusqu'au lieu de l'entraînement en train ou en avion A/R, l'hôtel 3 / 4 étoiles (une nuitée pour un gagnant et son accompagnant résidant en France Métropolitaine et deux nuitées pour un gagnant et son accompagnant résidant dans les DROM/COM), le taxi et la restauration à la date de l'entraînement. Les frais de séjour et de transports pour le gagnant et la personne de son choix pouvant l'accompagner seront prise en charge par la Société Organisatrice dans une limite maximale de 2400,00€. L'ensemble des documents (adresse du lieu de la rencontre, vouchers pour le transport et l'hébergement) sera envoyé au plus tard 5 (cinq) jours ouvrés avant la rencontre.

La/les preuve(s) d'achat envoyée(s) par le participant sera contrôlée afin de vérifier l'ensemble des informations demandées pour la participation. Après validation de la preuve d'achat, le participant tiré au sort recevra un email à l'adresse indiquée lors de l'inscription à MVEC dans un délai approximatif de 2 à 3 semaines sous réserve que l'email renseignée soit à jour et valable.

#### 4.2 : Précisions sur les dotations

Les dotations sont non modifiables, non échangeables et non remboursables.

Si le gagnant souhaite des prestations supplémentaires non comprises dans le descriptif de la dotation ou si les prestations liées choisies par le gagnant correspondent à une valeur commerciale plus élevée que celle initialement prévue par la Société Organisatrice, le surcoût sera alors à la charge personnelle exclusive du gagnant sans qu'aucune réclamation ne soit recevable de sa part ni la responsabilité de la société organisatrice engagée.

**La valeur des dotations est déterminée au moment de la rédaction du présent règlement et ne saurait faire l'objet d'une contestation quant à son évaluation.**

**Les présentes dotations ne peuvent faire l'objet d'une demande de contrepartie financière, d'échange ou de reprise, pour quelque raison que ce soit.**

La Société Organisatrice se réserve la possibilité, si les circonstances l'exigent, de substituer, à tout moment, à la dotation, une dotation d'une valeur unitaire commerciale et de caractéristiques équivalentes.

### **Article 5** : Modalités et détermination des gagnants

Pour participer au Jeu, il suffit à la personne intéressée de :

1. Acheter simultanément 2 produits ou plus de la gamme BELIN, TUC ou chocolat de la marque MILKA (à l'exclusion des biscuits) pendant la durée du Jeu (voir liste des enseignes participantes en Annexe 1 et des produits éligibles en Annexe 2 et 3);
2. Se rendre sur le site internet <http://www.vibronsensemble.fr> ou scanner le QR code qui mène au site internet <http://www.vibronsensemble.fr>
3. Compléter le formulaire d'inscription sur le site <http://www.vibronsensemble.fr> :
4. en renseignant son nom, prénom, date de naissance, adresse électronique, mot de passe (mentions obligatoires) OU se connecter à son compte si le participant en possède déjà un
5. Cocher la case « J'ai lu et j'accepte le règlement du jeu » et appuyer sur « Je participe »
6. Télécharger les photos de la preuve d'achat. Les preuves d'achat seront considérées comme conformes sous réserve que soient lisibles les informations suivantes : enseigne, libellé du/des produits BELIN, TUC ou chocolat de la marque MILKA (à l'exclusion des biscuits) et leurs montants TTC, date et heure d'achat et numéro de ticket de caisse ;
7. Compléter le formulaire comportant les informations nécessaires à la livraison (nom, prénom, numéro de téléphone et adresse postale) ;
8. Valider son inscription en cliquant sur le bouton prévu à cet effet avant la date limite de participation ;
9. Au moment où le participant aura validé son inscription, rempli toutes les informations, téléchargé les preuves d'achat et appuyé sur « Jouer », une nouvelle fenêtre apparaîtra alors avec un logo à gratter. Le participant devra alors gratter le logo pour découvrir s'il a gagné ou perdu ;
10. Que le participant soit déclaré gagnant ou perdant, il sera automatiquement inscrit au tirage au sort ;

\*Le participant est limité à une participation par jour et à une participation par ticket de caisse. En cas d'utilisation de la même preuve d'achat à plusieurs reprises, la participation non conforme sera annulée et le gain éventuel associé à cette participation sera remis en jeu sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne soit engagée.

#### 5.1 Détermination des gagnants des instants gagnants

Si le moment où le participant clique sur « Je participe » coïncide avec l'un des « instants gagnants », il recevra immédiatement un message lui indiquant qu'il a gagné l'une des dotations mises en jeu sous réserve que le ticket de caisse respecte les conditions du jeu (date, achat de 2 produits de la gamme BELIN, TUC ou chocolat de la marque MILKA (à l'exclusion des biscuits)). Il recevra également un message confirmant son inscription au tirage au sort.

A défaut de clic coïncidant avec l'« instant gagnant », le premier clic arrivant après l'« instant gagnant » sera considéré comme gagnant.

Si le participant a perdu, il recevra un message l'avertissant qu'il n'a pas gagné lors de « l'instant gagnant » et un message confirmant son inscription au tirage au sort.

On entend par « instant gagnant » une programmation informatique déterminant que la connexion correspondant à un certain instant (date, heure, minute et seconde exacte) est déclarée gagnante de l'une des dotations stipulées à l'article 4. La liste des instants gagnants est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de dotations et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu.

Le participant peut participer une fois par jour sur toute la durée du jeu. Néanmoins, le participant doit télécharger une preuve d'achat différente pour chaque participation. En cas d'utilisation de la même preuve d'achat à plusieurs reprises, son gain sera annulé et remis en jeu.

Les gagnants recevront leur dotation dans un délai d'environ 6 à 8 semaines après réception du mail les informant de leur gain.

Le gagnant fait élection de domicile à l'adresse qu'il aura indiquée.

Dans un souci de confidentialité, il ne sera effectué aucun envoi ni communication téléphonique de la liste de gagnants.

## 5.2 Détermination du gagnant lors du tirage au sort

Un tirage au sort aura lieu le 04/07/2024 sous contrôle d'huissier pour déterminer les deux (2) gagnants pour l'entraînement à Clairefontaine. Les deux (2) gagnants de ce tirage au sort seront contactés par mail et par téléphone dans un délai de 2 à 3 semaines après le tirage au sort afin d'organiser l'entraînement à Clairefontaine.

Les gagnants seront confirmés par un huissier de Justice Associé au sein de la SAS ACJIR, NICOLAS, SIBENALER et BECK, dont le siège est 25 rue Hoche à Juvisy-sur-Orge (91260).

## **Article 6** : Règlement

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière du présent règlement.

Il ne sera répondu à aucune demande (par courrier électronique ou par téléphone) concernant l'interprétation ou l'application du règlement, concernant les modalités et mécanismes du Jeu.

Le présent règlement a été déposé chez Maître TRICOU, Huissier de Justice Associé au sein de la SELARL DONSIMONI TRICOU IMARD COTTINET & ASSOCIES ALLIANCE JURIS, dont le siège est 73 bis rue du Maréchal Foch 78000 VERSAILLES.

Il est disponible sur <http://www.vibronsensemble.fr> pendant toute la durée du Jeu.

Le présent règlement peut également être obtenu, jusqu'au 25/06/2024, sur simple demande écrite à l'Adresse du Jeu.

Il est précisé que le timbre utilisé pour la demande de règlement ne sera pas remboursé.

**Article 7** : Non remboursement des frais de participation

Les frais de participation au Jeu quels qu'ils soient (achat des produits Belin / Tuc / chocolat de la marque MILKA (à l'exclusion des biscuits), frais de connexion internet, d'affranchissement) ne sont pas remboursés par la Société Organisatrice.

**Article 8** : Limite de responsabilité

8.1. La Société Organisatrice ne saurait être tenue responsable de problèmes inhérents à la connexion internet, communication téléphonique ou du mauvais acheminement du courrier ou de tout autre problème qui ne lui serait pas imputable et qui interviendrait pendant la durée du Jeu.

Il appartient donc à tout participant de prendre toutes les mesures appropriées de façon à protéger son matériel et les données stockées sur ses équipements (informatique et téléphonique) contre tout atteinte. La participation au Jeu implique notamment la connaissance et l'acceptation des caractéristiques et des limites du réseau Internet, de l'absence de protection de certaines données contre des détournements éventuels ou piratage émanant de tiers et les risques de contamination par des éventuels virus circulants sur le réseau, ou de tout autre aléa lié aux services postaux.

8.2. Les participants acceptent que les données contenues dans les systèmes d'information de la Société Organisatrice aient force probante jusqu'à preuve du contraire, quant aux éléments de connexion et aux informations résultant d'un traitement informatique relatif au Jeu.

8.3. La Société Organisatrice s'engage à mettre tous les moyens en œuvre avec ses prestataires pour assurer le bon déroulement du Jeu. Néanmoins, si une défaillance technique survenait et affectait le bon déroulement du jeu dans des conditions indépendantes de la volonté de la Société Organisatrice, cette dernière ne saurait être engagée à l'égard des participants.

La Société Organisatrice ne saurait en particulier être tenue responsable de la défaillance du matériel des participants (téléphone, smartphone, ordinateurs...), de la perte de données susceptibles d'en résulter pour une cause non imputable à la Société Organisatrice et de l'incidence de ces défaillances sur leur participation au Jeu.

8.4 Si les coordonnées d'un gagnant sont inexploitable ou si le gagnant ne peut être identifié ni par son nom, ni son adresse postale, ni son adresse électronique, ni son numéro de téléphone, il n'appartient pas à la Société Organisatrice d'effectuer des recherches complémentaires afin de retrouver le gagnant indisponible, qui ne recevra ni sa dotation ni aucun dédommagement ou indemnité.

8.5.1 Les gagnants de l'« instant gagnant » recevront immédiatement un message les notifiant de leur gain. Les gagnants recevront leurs dotations à l'adresse postale indiquée pendant le parcours

du jeu , dans un délai approximatif de 6 à 8 semaines à compter de la date de détermination des gagnants sous réserve que le ticket de caisse respecte les conditions du Jeu (date, achat de 2 produits de la gamme Belin, Tuc ou chocolat de la marque MILKA (à l'exclusion des biscuits)).

8.5.2 Les gagnants du tirage au sort seront contactés par email. Les gagnants disposeront alors d'un délai de 7 (sept) jours ouvrés à compter de la réception du post et message, pour transmettre via e-mail à la Société Organisatrice leurs coordonnées complètes et celles de leur accompagnant : nom, prénom, âge, adresse postale, adresse électronique, numéro de téléphone. En l'absence de réponse dans ce délai, le gagnant perdra le bénéfice de leur lot, celui-ci étant considéré comme perdu, aucune réclamation ne pourrait être admise. Les gagnants seront ensuite contactés par courrier électronique dans un délai approximatif de 2 à 4 semaines à compter de la confirmation de leurs coordonnées par e-mail afin d'organiser le séjour et le transport.

Dans le cas où la Société Organisatrice ne parviendrait pas à joindre le gagnant, ni par email, ni par téléphone (conformément aux coordonnées indiquées dans le formulaire d'inscription) après 2 tentatives (en laissant des messages sur la boîte email ET/OU sur le répondeur téléphonique du gagnant) dans un délai de 7 (sept) jours ouvrés, il sera considéré comme ayant renoncé purement et simplement à sa dotation. La dotation ne sera pas attribuée et ne pourra en aucun cas être réclamée ultérieurement. Elle restera de la propriété de la Société Organisatrice qui pourra en disposer librement. Elle pourra notamment être réattribuée dans le cadre d'une opération ultérieure.

8.6 En cas de renonciation tacite ou expresse du gagnant à bénéficier de sa dotation, celle-ci sera conservée par la Société Organisatrice et pourra être utilisée dans le cadre d'une opération ultérieure, si la nature de la dotation le permet, et sans que la responsabilité de la Société Organisatrice ne puisse être engagée de ce fait.

8.7 Les gagnants devront être impérativement en possession de tous les papiers d'identité et autres documents (carte d'identité, passeport, visa etc...) leur permettant de voyager et de bénéficier de leur dotation. La responsabilité de la Société Organisatrice ne saurait être recherchée de ce fait et aucune réclamation ne sera acceptée.

8.8 Il ne sera accepté ni traité aucune réclamation ou contestation réalisée plus de 6 mois après la date de clôture du jeu.

#### **Article 9** : Correspondances

Aucune demande de remboursement ou correspondance non conforme (incomplète, illisible, erronée, insuffisamment affranchie, expédiée en recommandé, renvoyée hors délai ou parvenue par courrier électronique) ne sera prise en compte.

#### **Article 10** : Disqualification

Les participants autorisent toutes vérifications concernant leur identité, leur âge, leur adresse et leur numéro de téléphone dans le cadre du Jeu. Cette vérification n'interviendra qu'en cas de comportement suspect et sous réserve des lois et réglementations en vigueur en France.

Toute participation non conforme au présent règlement, incomplète ou avec des coordonnées erronées sera considérée comme nulle.

Toute fraude ou tentative de fraude, utilisation de robots ou de tout autre procédé similaire permettant de jouer au Jeu de façon mécanique et/ou d'augmenter ses chances de gain par tous moyens ou autre est proscrite.

La Société Organisatrice pourra ainsi exclure, suspendre et/ou annuler définitivement la participation d'un ou plusieurs participant(s) en cas de constatation d'un comportement suspect consistant notamment en la mise en place d'un système de réponses automatisé, la connexion de plusieurs personnes et de postes informatiques différents à partir du même profil de participation, un rythme de gains inhabituels, une tentative de forcer les serveurs des organisateurs, une multiplication des comptes, etc. Elle pourra alors ne pas attribuer les dotations aux participants concernés, au regard des informations en sa possession, et/ou poursuivre devant les juridictions compétentes les auteurs de ces fraudes.

La Société Organisatrice pourra également annuler tout ou partie du Jeu s'il apparaît que des fraudes sont intervenues sous quelque forme que ce soit, notamment de manière informatique dans le cadre de la participation au Jeu et/ou de la détermination des gagnants.

En cas de sanction ou de réclamation, il convient aux participants d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent règlement. La responsabilité de la Société Organisatrice ne pourra être engagée à ce titre.

#### **Article 11** : Force majeure

La Société Organisatrice ne saurait encourir une quelconque responsabilité si, en cas de force majeure ou d'événements indépendants de sa volonté ou si les circonstances l'exigent, elle était amenée à annuler le présent Jeu, à l'écourter, le proroger, le reporter, le suspendre ou à en modifier les conditions, sa responsabilité ne pouvant être engagée de ce fait.

Elle se réserve, dans tous les cas, la possibilité de prolonger la période de participation.

#### **Article 12** : Exonération de responsabilité

La Société Organisatrice décline toute responsabilité pour tous les incidents ou accidents qui pourraient survenir au(x) gagnant(s) pendant les entraînements à Clairefontaine.

#### **Article 13** : Autorisation d'utilisation des noms, adresses et images des gagnants

Sous réserve d'avoir obtenu l'autorisation expresse du participant majeur, la Société Organisatrice pourra utiliser à titre publicitaire les informations suivantes : nom, adresse, et photographie des participants, sans que cela leur confère un droit à rémunération, ou un avantage quelconque autre que la remise de leur dotation.

#### **Article 14** : Droits de propriété intellectuelle et droits d'auteur

Conformément aux lois régissant les droits de propriété intellectuelle et le droit d'auteur, l'utilisation de tout ou partie des éléments faisant l'objet d'un droit de propriété intellectuelle ou

protégé par le droit d'auteur reproduit dans le cadre de ce Jeu est strictement interdite, sauf autorisation expresse et préalable de la Société Organisatrice.

### **Article 15** : Droit applicable et Litiges

La Société Organisatrice informe les participants que le Jeu et le présent Règlement sont soumis à la loi française.

En cas de différend, les participants devront s'adresser en priorité au Service Consommateurs de Mondelez France afin de trouver une solution amiable. Faute d'une solution obtenue à l'amiable avec le Service Consommateurs de Mondelez France, une tentative de solution devra être trouvée par recours aux modes alternatifs de règlement des différends. A défaut, tout litige ou difficulté d'interprétation sera soumis à la compétence des tribunaux français.

### **Article 16** : Protection des données personnelles

Les données personnelles concernant les participants recueillies dans le cadre du Jeu et notamment lors de leur connexion à leur compte utilisateur « Ma Vie en Couleurs » font l'objet d'un traitement par la Société Organisatrice et la société Services Marketing Diversifiés, prise en sa division Publicis K1, 133 avenue des Champs-Élysées, 75008 Paris, qui sont responsables de traitement conjoints de la base de données du programme « Ma Vie en Couleurs ». Les données personnelles concernant les participants sont traitées par les responsables conjoints pour les besoins de la gestion du programme « Ma Vie en Couleurs », et par la Société Organisatrice pour la participation au Jeu, la gestion et l'attribution des dotations, sur la base de l'acceptation du présent règlement.

La fourniture des données est obligatoire pour la participation au Jeu. En effet, ces données sont nécessaires pour la bonne gestion du jeu, l'attribution et la remise des dotations et respecter nos obligations légales et découlant du présent règlement. Elles pourront être communiquées au(x) prestataire(s) de services et sous-traitant(s) auxquels la société organisatrice ferait éventuellement appel pour les besoins de l'organisation et ou de la gestion de Jeu.

Les données personnelles transmises par les participants font l'objet d'un traitement informatique pour les besoins de la gestion du Jeu et sont destinées à la société Mondelez France SAS et Mondelez Europe Services GmbH – Succursale française. Chaque participant dispose d'un droit d'accès, de rectification, de suppression des informations les concernant ainsi que du droit de définir des directives relatives au sort desdites données dans le cas où ils décéderaient et, du droit d'opposition lorsque le traitement est réalisé à des fins de prospection ou est fondé sur l'intérêt légitime en écrivant à Mondelez France - Service Consommateurs - 92146 CLAMART Cedex.

Le Délégué à la Protection des Données de la société Mondelez France SAS et Mondelez Europe Services GmbH – Succursale française peut être contacté à l'adresse suivante : [MDLZDataProtectionOfficeMEU@mdlz.com](mailto:MDLZDataProtectionOfficeMEU@mdlz.com)

Chaque Participant dispose également du droit de porter ses réclamations auprès de la CNIL dont les coordonnées sont les suivantes :

CNIL, 3 Place de Fontenoy - TSA 80715 - 75334 PARIS CEDEX 07

**Tél : 01 53 73 22 22**

**Fax : 01 53 73 22 00**

Conformément à la réglementation en vigueur, les données personnelles des participants sont conservées pendant la durée du jeu et ensuite archivées pendant cinq (5) ans pour se conformer aux obligations légales.

Pour plus d'informations sur le traitement de vos données personnelles vous pouvez consulter l'onglet Vie Privée du site : <https://www.maviencouleurs.fr/vie-privee>.

## **ANNEXE 1 : Liste des enseignes participantes**

En France Métropolitaine, le jeu sera valable dans les magasins des enseignes participantes suivantes : Auchan, Carrefour, Carrefour Market, Cora, Géant, Intermarché, Match, Monoprix

En DROM-COM, le jeu sera valable dans les magasins des DROM-COM des enseignes participantes suivantes :

- Guadeloupe : Carrefour, Carrefour Contact, Leclerc, Carrefour Market, Carrefour Express, 8 à 8, Auchan, Casino, Casino shop, Petit Casino, Vival, Super U, U Express, Stations Total / Vito / Esso / Cap, Centrale Edouard, Discounter center, Promocash.
- Guyane : Carrefour, Carrefour contact, Carrefour Market, Supeco, Leader Price, 8 à 8, Proxi, Express Market, Stations total, Megastock, Hyper U, Super U.
- Martinique : Carrefour, Carrefour Market, Euromarche, Caraïbe Price, Auchan, 8 à 8, Promocash, Megastock, Leclerc, Stations Total / Vito / Esso / Cap, Carrefour Express, Casino.
- La Réunion : Carrefour, Carrefour Market, Carrefour City, Cash OI, Leader Price, Leader Price express, Hyper U, Super U, U Express, Hyper Leclerc, Leclerc express, Run Market, Intermark, Auchan.
- Nouvelle Calédonie : Carrefour, Carrefour Market, Géant, Casino, Super U et Auchan SM
- Polynésie : Carrefour, Hyper U, Super U, Champion et Auchan

## ANNEXE 2 : Liste des produits éligibles en France Métropolitaine

EAN	Marque	Libellé
5 201 360 660 209	Belin	Belin Rolls 150g Fromage Italien & Ail
5 201 360 660 308	Belin	Belin Rolls 150g Pizza
5 201 360 660 605	Belin	Belin Rolls 150g Bacon
5 201 360 660 704	Belin	Belin Rolls 150g Original
5 201 360 660 902	Belin	Belin Rolls Crème Et Oignon 150g
5 201360 660 582	Belin	Belin Rolls Creme & Oignon 80G
5 201 360 660 766	Belin	Belin Rolls Original 80G
3 017 760 381 796	Belin	Belin Croustilles fromage pocket 35 g
5 410 041 000 900	Tuc	TUC original 75 g
8 000 090 007 448	Tuc	TUC Cracker format pocket 250 g
3 045 140 105 502	Milka	Milka Lait d'Alpes 100g
3 045 140 118 502	Milka	Milka Lait Noisettes 100g
7 622 300 356 767	Milka	Milka Cookies 168g
7 622 210 723 963	Belin	Croustilles Cacahuètes 4 Sachets De 138g
7 622 210 723 932	Belin	Croustilles Emmental 4 Sachets De 138g
7 622 202 019 524	Belin	Croustilles Cacahuètes 260g
7 622 202 019 074	Belin	Croustilles Emmental 260g
7 622 300 692 506	Milka	Milka Lait 6x100g
7 622 210 402 257	Milka	Milka Tendre Lait 6x100g
7 622 300 718 435	Milka	Milka Riz 6x100g
7 622 210 787 712	Milka	Milka Noisettes 5x100g
7 622 210 938 169	Milka	Milka Caramel 3x100g
7 622 210 991 140	Milka	Milka Daim 3x100g
7 622 210 990 891	Milka	Milka Oreo 3x100g
7 622 210 713 711	Milka	Milka Mmmax Lait 276g
7 622 210 665 522	Milka	Milka Mmmax Peanuts 276g
7 622 201 677 190	Milka	Milka Mmmax Nussini 270g
7 622 210 200 402	Milka	Milka Mmmax Caramel 300g
7 622 210 430 830	Milka	Milka Mini Tablet 8x25g
7 622 210 606 082	Milka	Milka Mix Mini Gouter Barres 200g
7 622 300 707 880	Milka	Milka Minis Lait 20x10g
7 622 210 091 161	Milka	Milka Petit Lu Tablette 2x87g
7 622 201 641 191	Milka	Milka Waffelini 5x31g
7 622 210 696 861	Milka	Milka Nussini Lait 5x31,5g
7 622 210 738 851	Milka	Milka Oreo Barre 5x37g
7 622 201 515 492	Milka	Milka Pâte A Tartiner 340g
7 622 201 515 447	Milka	Milka Pâte A Tartiner 740g
3 045 140 105 106	Milka	Milka Lait 200g
3 045 140 118 106	Milka	Milka Noisettes Entières 200g
7 622 201 676 810	Milka	Milka Nussini Wafer 300g
7 622 201 729 875	Milka	Milka White Oreo 2x100g
7 622 201 766 559	Milka	Milka Eclats De Noisettes 125g
7 622 201 773 519	Milka	Milka Mix Gouter 200g
7 622 210 439 970	Milka	Milka Lait Noisette 2x100g
7 622 210 439 994	Milka	Milka Lait Riz 2x100g
7 622 210 604 187	Milka	Milka Cacahuète Caramel 276g
7 622 210 693 266	Milka	Milka Noisettes Entieres 270g
7 622 210 693 280	Milka	Milka Lait Alpin 270g
7 622 210 720 566	Milka	Milka Lait Alpin 3x100g
7 622 210 870 766	Milka	Milka Cacahuète Caramel 2x90g
7 622 300 046 408	Milka	Milka Caramel 2x100g

7 622 300 134 532	Milka	Milka Toffee Noix 300g
7 622 300 201 784	Milka	Milka Daim 2x100g
7 622 300 567 606	Milka	Milka Daim Snax 145g
7 622 300 650 353	Milka	Milka Lait Oreo 2x100g
7 622 400 893 094	Milka	Milka Tendre Lait 2x100g
9 012 200 872 739	Milka	Milka Mmmax Chocoswing 300g
7 622 210 720 580	Milka	Milka Lait Alpin 5x100g
7 622 210 820 228	Milka	Milka Brwonie Chocolat 2x180g
7 622 201 807 122	Milka	Milka Chocolat Biscuit 3x150g
7 622 210 316 189	Milka	Milka Choco Pause 3x260g
7 622 210 317 582	Milka	Milka Choco Moo 3x200g
7 622 210 058 164	Milka	Milka Cake&Choc 2x175g
7 622 210 389 619	Milka	Milka Choco Pepites 2x140g
7 622 210 668 288	Milka	Milka Choc&Choc 2x175g
7 622 210 311 368	Milka	Milka Choco Supreme 3x180g
7 622 201 811 518	Milka	Milka Choco Trio 180g
7 622 210 112 262	Milka	Milka Cake And Choc 350g
7 622 210 388 100	Milka	Milka Choco Pepite 140g
7 622 210 396 334	Milka	Milka Choc&Choc 175g
7 622 210 590 701	Milka	Milka Choco Moelleux 140g
7 622 210 623 799	Milka	Milka Choco Brownie Individuel 180g
7 622 300 784 751	Milka	Milka Cake And Choc 175g
7 622 201 521 059	Milka	Milka Brookie 152g
7 622 201 817 138	Milka	Milka Mini Supreme 110g
7 622 210 100 917	Milka	Milka Choco Pause 260g
7 622 210 245 908	Milka	Milka Choco Pause 520g
7 622 210 270 078	Milka	Milka Choco Supreme Familial 300g
7 622 210 981 349	Milka	Milka Cookies Sensation Max 312g
7 622 300 270 469	Milka	Milka Chocobiscuits 150g
7 622 300 292 508	Milka	Milka Choco Supreme 180g
7 622 300 344 757	Milka	Milka Choco Wafer Blanc 180g
7 622 300 503 079	Milka	Milka Choc Moooo 200g
7 622 201 751 708	Milka	Milka Cookies Sensations 208g
7 622 210 464 637	TUC	TUC Salé 3x100g
3 017 760 801 799	TUC	TUC Salé 5x100g
7 622 210 191 366	TUC	TUC Bacon 4x100g
5 410 041 001 204	TUC	Tuc Sale 100g
5 410 041 143 508	TUC	Tuc Bacon 100g
5 410 041 472 509	TUC	Tuc Gout Creme Oignon 100g
7 622 300 571 351	TUC	Tuc Cheese 100g
5 410 041 339 000	TUC	Tuc Sel 2x75g

**ANNEXE 3 : LISTE DES PRODUITS ELIGIBLES EN DROM-COM AU JEU  
« VIBRONS FOOT ENSEMBLE »**

Les produits éligibles sont listés dans le tableau ci-après pour les marques suivantes :

- Belin : avec les marques filles Chipster, Belin Rolls, Belin Crackers, Belin Croustilles
- TUC : avec tous les produits de la marque TUC
- Milka : avec les produits Milka Chocolat

<b>EAN</b>	<b>MARQUE</b>	<b>LIBELLE</b>
7622201433161	BELIN	Belin 138G CRST TOM-CHIL 24CA.
7622201789206	BELIN	Belin STARS 90G SALT 16 CA
3056440046495	BELIN	Belin Best of sésame emmental 50 g
3017760599399	BELIN	Belin Best of sésame emmental 90 g
3017760667890	BELIN	Belin Box Best of 205 g
3017760667791	BELIN	Belin Box Monaco à l'emmental 205 g
3056440083193	BELIN	Belin Chipster 75 g
3017760361194	BELIN	Belin Chipster format familial 150 g
3056440038391	BELIN	Belin Feuilleté à l'emmental 85 g
7622210652492	BELIN	Belin Les Croustilles cacahuètes 88 g
7622210652515	BELIN	Belin Les Croustilles cacahuètes format familial 138 g
7622210634665	BELIN	Belin Les Croustilles cacahuètes format party 210 g
3017760381796	BELIN	Belin Les Croustilles emmental 35 g
7622210652461	BELIN	Belin Les Croustilles emmental 88 g
7622210652478	BELIN	Belin Les Croustilles emmental format familial 138 g
7622210634658	BELIN	Belin Les Croustilles emmental format party 210 g
3056440083995	BELIN	Belin Minizza tomates et herbes de Provence 85 g
7622210998095	BELIN	Belin Monaco à l'emmental 100 g
7622210998804	BELIN	Belin Monaco à l'emmental 155 g
7622210997852	BELIN	Belin Monaco à l'emmental 50 g
3017760459594	BELIN	Belin Réception (Triangolini / Best of / Monaco / Minizza) 380 g
5201360660605	BELIN	Belin ROLLS 150G BACON
5201360660209	BELIN	Belin ROLLS 150G FROM ITA & AIL
5201360660704	BELIN	Belin ROLLS 150G ORIGINAL
5201360660308	BELIN	Belin ROLLS 150G PIZZA
5201360660902	BELIN	Belin ROLLS CREM&OIGNON 150G
5201360660582	BELIN	BELIN ROLLS 80G CREME OIGNON
5201360660766	BELIN	BELIN ROLLS 80G ORIGINAL
3056440085197	BELIN	Belin Snacky extra-fins 100 g
7622201789367	BELIN	Belin STARS 90G FROMAGE
7622201789107	BELIN	Belin STARS 90G KETCHUP
3056440083599	BELIN	Belin Triangolini au sésame 100 g
3056440046495	BELIN	BELIN BEST OF CRAQUANTS 50G
3017760599399	BELIN	BELIN BEST OF CRAQUANTS 90G
3017760667890	BELIN	BELIN BOX BEST OF CRAQUANTS 205G
7622210997852	BELIN	BELIN MONACO EMMENTAL 50G
7622210998095	BELIN	BELIN MONACO EMMENTAL 100G
3017760667791	BELIN	BELIN BOX MONACO EMMENTAL 205G
7622210998804	BELIN	BELIN MONACO EMMENTAL FORMAT CONVIVIAL 155G
3056440083995	BELIN	BELIN MINIZZA TOMATES ET HERBES DE PROVENCE 85G
3056440038391	BELIN	BELIN FEUILLETE EMMENTAL 85G

3056440085197	BELIN	BELIN SNACKY FINS & FONDANTS 100G
3056440083599	BELIN	BELIN TRIANGOLINI SESAME 100G
3017760459594	BELIN	BELIN RECEPTION (TRIANGOLINI / BEST OF / MONACO / MINIZZA) 380G
3017760595018	BELIN	BELIN ASSORTIMENT MONACO (MONACO / BEST OF) 340G
3017760381796	BELIN	BELIN CROUSTILLES EMMENTAL 35G
7622210652461	BELIN	BELIN CROUSTILLES EMMENTAL 88G
7622210652492	BELIN	BELIN CROUSTILLES CACAHUETES 88G
7622210652478	BELIN	BELIN CROUSTILLES EMMENTAL FORMAT FAMILIAL 138G
7622210652515	BELIN	BELIN CROUSTILLES CACAHUETES FORMAT FAMILIAL 138G
7622201433161	BELIN	BELIN CROUSTILLES TOMATE CHILI 138G
7622210634658	BELIN	BELIN LES CROUSTILLES EMMENTAL FORMAT PARTY 210G
7622210634665	BELIN	BELIN LES CROUSTILLES AUX CACAHUETES FORMAT PARTY 210G
7622202019524	BELIN	BELIN CROUSTILLES CACAHUÈTES A PARTAGER 260G
7622202019074	BELIN	BELIN CROUSTILLES EMMENTAL A PARTAGER 260G
7622201789206	BELIN	BELIN CROUSTILLES STARS NATURE 90G
7622201789367	BELIN	BELIN CROUSTILLES STARS EMMENTAL 90G
7622201789107	BELIN	BELIN CROUSTILLES STARS TOMATO KETCHUP 90G
3056440083193	BELIN	BELIN CHIPSTER L'ORIGINAL 75G
3017760361194	BELIN	BELIN CHIPSTER L'ORIGINAL FORMAT FAMILIAL 150G
5201360660766	BELIN	BELIN ROLLS ORIGINAL 80G
5201360660582	BELIN	BELIN ROLLS CREME & OIGNON 80G
5201360660704	BELIN	BELIN ROLLS ORIGINAL 150G
5201360660605	BELIN	BELIN ROLLS BACON 150G
5201360660209	BELIN	BELIN ROLLS AIL & PARMESAN 150G
5201360660902	BELIN	BELIN ROLLS CREME & OIGNON 150G
5201360660308	BELIN	BELIN ROLLS PIZZA 150G
7622210693280	Milka	Milka 270G lait alpin 16PAV
3045140105106	Milka	Milka 200G lait 15/CAR
3045140118106	Milka	Milka 200G noisettes entieres 12/CAR
7622300707880	Milka	Milka 20x10g Minis Lait
7622210604187	Milka	Milka 276G cacahouette caramel 13 CA
7622210439970	Milka	Milka 2X100G noisette 18CA
7622210439994	Milka	Milka 2X100G riz croustillan 21CA
7622400893094	Milka	Milka 2X100G tendre lait 21CA
7622300134532	Milka	Milka 300 g caramel noisettes entières 12CA FFF
7622201676810	Milka	Milka 300G NUSSINI WAFER 13CA. X
7622210720566	Milka	Milka 3X100G lait alp 32CA
7622400016769	Milka	Milka Barre LEO GO 48g
7622210696878	Milka	Milka Barre Nussini 31,5g
7622210696861	Milka	Milka Barre Nussini 5x31,5g
7622210717061	Milka	Milka Barre Oreo 37g
7622210738851	Milka	Milka Barre Oreo 5x37g
7622210870766	Milka	Milka Cacahuètes & Caramel 2x90g
7622210821294	Milka	Milka Cacahuètes & Caramel 90g
7622300046408	Milka	Milka Caramel 2x100g
7622300201784	Milka	Milka Daim 2x100g
7622300567606	Milka	Milka Daim Snax 145g
7622210693266	Milka	Milka Extra gourmand Lait Noisettes 270g
7622210430816	Milka	Milka Lait 25gX48
3045140118502	Milka	Milka Lait Noisettes 100g NEW
7622210287830	Milka	Milka LU pocket 35g

7622200003938	Milka	Milka Milkinis x 8 87,5g
7622210430830	Milka	Milka Mini Tablettes Lait 8X25g Format Goûter
9012200872739	Milka	Milka MMAX Choco Swing 300g
7622300295127	Milka	Milka Naps lait 1,702kg
7622300730369	Milka	Milka Naps Mix 1kg
7622300650353	Milka	Milka Oreo 2x100g
7622210091161	Milka	Milka Petit Lu 2X87g
7622201641191	Milka	Milka WAFFELINI 5X31G 16CA
5410041143508	TUC	TUC 100G BACON 24CA EU1
7622300571351	TUC	TUC 100G CHEESE MEU 24CA
7622300737955	TUC	TUC 100G MINI SNACKIES ORIGIN 21CA
5410041001204	TUC	TUC 100G SALE 24CA
5410041339000	TUC	TUC 2X75G SEL 14CA.
5410041000900	TUC	TUC 75 g salt 28 CA
3017769150690	TUC	TUC bacon 2 x 100 g
7622210128362	TUC	TUC break original 250 gr
5410041472509	TUC	TUC Crème Oignon 100g
7622210464637	TUC	TUC original 3 x 100 g
7622210430670	TUC	TUC original 3 x 75 g
7622210430670	TUC	TUC original 3 x 75 g
8000090007455	TUC	TUC POCKET LOT DE 2 X 250G
7622300571351	TUC	TUC FROMAGE 100G
5410041143508	TUC	TUC BACON 100G
3017769150690	TUC	TUC BACON 2X100G
5410041001204	TUC	TUC ORIGINAL 100G
5410041339000	TUC	TUC ORIGINAL SACHETS FRAICHEUR 2X75G - 150G
7622210464637	TUC	TUC ORIGINAL 3X100G - LOT X3
7622300737955	TUC	TUC MINI ORIGINAL 100G

**ANNEXE 4 : LISTE DES PRODUITS ELIGIBLES EN PACIFIQUE AFRIQUE AU JEU  
« VIBRONS FOOT ENSEMBLE »**

Les produits éligibles sont listés dans le tableau ci-après pour les marques suivantes :

- Belin : avec les marques filles Chipster, Belin Rolls, Belin Crackers, Belin Croustilles
- TUC : avec tous les produits de la marque TUC
- Milka : avec les produits Milka Chocolat

EAN	Marque	Libellé
5 201 360 660 209	Belin	Belin Rolls 150g Fromage Italien & Ail
5 201 360 660 308	Belin	Belin Rolls 150g Pizza
5 201 360 660 605	Belin	Belin Rolls 150g Bacon
5 201 360 660 704	Belin	Belin Rolls 150g Original
5 201 360 660 902	Belin	Belin Rolls Crème Et Oignon 150g
7 622 210 723 963	Belin	Croustilles Cacahuètes 4 Sachets De 138g
7 622 210 723 932	Belin	Croustilles Emmental 4 Sachets De 138g
7 622 202 019 524	Belin	Croustilles Cacahuètes 260g
7 622 202 019 074	Belin	Croustilles Emmental 260g
7 622 300 692 506	Milka	Milka Lait 6x100g
7 622 210 402 257	Milka	Milka Tendre Lait 6x100g
7 622 300 718 435	Milka	Milka Riz 6x100g
7 622 210 787 712	Milka	Milka Noisettes 5x100g
7 622 210 938 169	Milka	Milka Caramel 3x100g
7 622 210 991 140	Milka	Milka Daim 3x100g
7 622 210 990 891	Milka	Milka Oreo 3x100g
7 622 210 713 711	Milka	Milka Mmmax Lait 276g
7 622 210 665 522	Milka	Milka Mmmax Peanuts 276g
7 622 201 677 190	Milka	Milka Mmmax Nussini 270g
7 622 210 200 402	Milka	Milka Mmmax Caramel 300g
7 622 210 430 830	Milka	Milka Mini Tablet 8x25g
7 622 210 606 082	Milka	Milka Mix Mini Gouter Barres 200g
7 622 300 707 880	Milka	Milka Minis Lait 20x10g
7 622 210 091 161	Milka	Milka Petit Lu Tablette 2x87g
7 622 201 641 191	Milka	Milka Waffelini 5x31g
7 622 210 696 861	Milka	Milka Nussini Lait 5x31,5g
7 622 210 738 851	Milka	Milka Oreo Barre 5x37g
7 622 201 515 492	Milka	Milka Pâte A Tartiner 340g
7 622 201 515 447	Milka	Milka Pâte A Tartiner 740g
3 045 140 105 106	Milka	Milka Lait 200g
3 045 140 118 106	Milka	Milka Noisettes Entières 200g
7 622 201 676 810	Milka	Milka Nussini Wafer 300g
7 622 201 729 875	Milka	Milka White Oreo 2x100g
7 622 201 766 559	Milka	Milka Eclats De Noisettes 125g
7 622 201 773 519	Milka	Milka Mix Gouter 200g
7 622 210 439 970	Milka	Milka Lait Noisette 2x100g
7 622 210 439 994	Milka	Milka Lait Riz 2x100g
7 622 210 604 187	Milka	Milka Cacahuète Caramel 276g
7 622 210 693 266	Milka	Milka Noisettes Entieres 270g
7 622 210 693 280	Milka	Milka Lait Alpin 270g
7 622 210 720 566	Milka	Milka Lait Alpin 3x100g
7 622 210 870 766	Milka	Milka Cacahuète Caramel 2x90g
7 622 300 046 408	Milka	Milka Caramel 2x100g
7 622 300 134 532	Milka	Milka Toffee Noix 300g

7 622 300 201 784	Milka	Milka Daim 2x100g
7 622 300 567 606	Milka	Milka Daim Snax 145g
7 622 300 650 353	Milka	Milka Lait Oreo 2x100g
7 622 400 893 094	Milka	Milka Tendre Lait 2x100g
9 012 200 872 739	Milka	Milka Mmmax Chocoswing 300g
7 622 210 720 580	Milka	Milka Lait Alpin 5x100g
7 622 210 820 228	Milka	Milka Brwonie Chocolat 2x180g
7 622 201 807 122	Milka	Milka Chocolat Biscuit 3x150g
7 622 210 316 189	Milka	Milka Choco Pause 3x260g
7 622 210 317 582	Milka	Milka Choco Moo 3x200g
7 622 210 058 164	Milka	Milka Cake&Choc 2x175g
7 622 210 389 619	Milka	Milka Choco Pepites 2x140g
7 622 210 668 288	Milka	Milka Choc&Choc 2x175g
7 622 210 311 368	Milka	Milka Choco Supreme 3x180g
7 622 201 811 518	Milka	Milka Choco Trio 180g
7 622 210 112 262	Milka	Milka Cake And Choc 350g
7 622 210 388 100	Milka	Milka Choco Pepite 140g
7 622 210 396 334	Milka	Milka Choc&Choc 175g
7 622 210 590 701	Milka	Milka Choco Moelleux 140g
7 622 210 623 799	Milka	Milka Choco Brownie Individuel 180g
7 622 300 784 751	Milka	Milka Cake And Choc 175g
7 622 201 521 059	Milka	Milka Brookie 152g
7 622 201 817 138	Milka	Milka Mini Supreme 110g
7 622 210 100 917	Milka	Milka Choco Pause 260g
7 622 210 245 908	Milka	Milka Choco Pause 520g
7 622 210 270 078	Milka	Milka Choco Supreme Familial 300g
7 622 210 981 349	Milka	Milka Cookies Sensation Max 312g
7 622 300 270 469	Milka	Milka Chocobiscuits 150g
7 622 300 292 508	Milka	Milka Choco Supreme 180g
7 622 300 344 757	Milka	Milka Choco Wafer Blanc 180g
7 622 300 503 079	Milka	Milka Choc Moooo 200g
7 622 201 751 708	Milka	Milka Cookies Sensations 208g
7 622 210 464 637	TUC	TUC Salé 3x100g
3 017 760 801 799	TUC	TUC Salé 5x100g
7 622 210 191 366	TUC	TUC Bacon 4x100g
5 410 041 001 204	TUC	Tuc Sale 100g
5 410 041 143 508	TUC	Tuc Bacon 100g
5 410 041 472 509	TUC	Tuc Gout Creme Oignon 100g
7 622 300 571 351	TUC	Tuc Cheese 100g
5 410 041 339 000	TUC	Tuc Sel 2x75g